



POLONAT REGIONAL

Dimanche 20 mai 2012

Piscine Alex JANY
Toulouse

Ouverture des portes : 12h30

Réunion technique : 13h00

Début des épreuves : 13h15

Polonat Régional

Dispositions générales

Soucieuse d'apporter un aspect ludique à notre pratique sportive et afin de développer un bon esprit au sein de nos clubs, la commission water-polo du comité régional Midi-Pyrénées de natation a mis en place le «POLONAT», issu d'une complémentarité entre la Natation et le Water-Polo.

Cette compétition, ouverte à tous les clubs qui pratiquent ou non le water-polo, est mixte et réservée aux **benjamins (nés en 1998 et en 1999) et aux poussins et avenir (nés en 2000 et après)**.

Les épreuves benjamins et poussins-avenir se dérouleront en parallèle et donneront lieu à deux classements distincts.

Règlement sportif

Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :

Natation : Deux relais 6 x 50 m nage libre et 6 x 100 m 4 nages

Water-polo : Le règlement est très simplifié, type mini-polo : mini-but (2 x 0,70 m), mini-ballon (**type Mikasa n°3**), droit de charge limité, possibilité de réceptionner le ballon à deux mains (mais maintien et lancer avec une seule).

L'effectif est de six à sept joueurs :
- 4 joueurs de champ
- 1 gardien de but
- 1 ou 2 remplaçants

Temps de jeu : 2 x 5 mn avec 1 mn de repos

Classement

Natation : L'épreuve se juge par addition des points des deux relais. Un classement sera établi de 1 à, suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant :

1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

Water-polo : L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à, suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation.

Classement général : Le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

Engagements

Un même club peut inscrire jusqu'à 2 équipes par journée, ou davantage si le nombre total d'équipes est inférieur à 12.

Chaque club devra fournir un chronométreur (officiel B de natation) **et un arbitre de water-polo ou une personne licenciée âgée de plus de 16 ans**, par équipe engagée.

Les bordereaux d'engagements doivent être retournés au Comité Régional Midi-Pyrénées Natation.

Une participation financière de **10 euros par équipe** sera demandée à chaque club désirant participer.

Bordereau d'engagement Polonat Régional du 20 mai 2012

Nom du club :

Nombre d'équipes inscrites : équipe(s) poussins & avenir mixtes

équipe(s) benjamins mixte

**Adresser votre bordereau d'engagement, accompagné de votre règlement par chèque,
à la commission water-polo du Comité Midi-Pyrénées de Natation**